

**Le contenu des ordinateurs peut être contrôlé par l'animateur** à tout moment afin de vérifier la conformité avec la présente charte. Ce contrôle peut être effectué à distance à l'aide d'un logiciel. Par ailleurs, les ordinateurs disposent d'un antivirus et d'un logiciel de filtrage des contenus sensibles (voir pages intérieures).

**L'utilisateur s'engage à préserver le système informatique** et à ne pas en modifier sa configuration (installation de logiciels, changement de paramètres, etc.). En cas de dysfonctionnement ou d'anomalie, il doit prévenir l'animateur immédiatement.

**Toute dégradation volontaire du matériel** ou atteinte à l'intégrité physique ou morale des personnels accueillants et/ou du public, fera l'objet d'une plainte déposée au commissariat de police.

#### **Données personnelles :**

Conformément à la loi du 23 janvier 2006 relative au cyberterrorisme (décret 2006-358), toutes les données de connexion (historique de navigation internet, éléments d'identification,...), seront conservées pendant un an et pourront être remises aux autorités judiciaires. Ces informations seront stockées par un logiciel spécialisé.

#### **Exclusion**

Pour tout manquement à la présente charte, l'utilisateur pourra être exclu temporairement ou définitivement de ce service.

En signant, vous vous engagez à respecter la présente charte

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature(s)

 /  / 

# Charte de l'Espace Multimédia du Transfo

## Description

Ce service a pour objectif de vous permettre d'accéder à Internet et aux outils multimédia.

Un animateur peut vous accompagner dans l'utilisation de ces outils.

## Conditions d'accès

### Inscription :

- **Plus de 18 ans**

Vous devez vous inscrire en fournissant des données personnelles (Nom, prénom, adresse, date de naissance) et présenter une pièce d'identité (une photocopie sera conservée). Vous vous engagez à lire et signer la présente charte.

- **Moins de 18 ans**

Le représentant légal (parent, tuteur,...) doit procéder à l'inscription au nom du jeune mineur en signant une autorisation parentale, fournir la photocopie d'une pièce d'identité ainsi que lire et signer la présente charte.

Le jeune mineur doit également lire et signer cette charte.

Les enfants **de moins de 9 ans** doivent être accompagnés d'un adulte pendant la durée d'utilisation de l'Espace Multimédia.

**A l'issue de l'inscription, une carte d'accès vous sera délivrée.**

## Modalités d'accès

**Vous devez présenter votre carte d'accès** à chaque fois que vous souhaitez utiliser l'Espace Multimédia.

**Durée de consultation :** 1 heure ou 15 minutes (non cumulables)

**Réservation :** Vous pouvez réserver un poste, sur place, le jour même auprès de l'animateur. En cas d'absence, le poste sera réattribué 10 minutes après l'heure fixée.

**L'attente dans la structure est limitée à 15 minutes.**

**Nombre d'impressions par usager et par jour :**

- 3 pages/jour (noir et blanc, recto).
- 6 pages/jour pour les CV, les lettres de motivation et les documents administratifs (noir et blanc, recto).
- Pour l'impression de documents administratifs au-delà de 6 pages, consultez l'animateur.
- Nous ne faisons pas de photocopie.

**Supports amovibles :** Téléphones, clé USB, carte mémoire, CD-Rom...

- L'utilisation est autorisée mais sous la responsabilité de l'usager. La structure ne pourra être tenue responsable d'éventuelles pertes de données ou d'infections virales (Malware, trojan...).

**L'usager s'engage à ne pas enregistrer de fichiers personnels** sur l'ordinateur au-delà du temps de consultation.

**L'utilisation d'ordinateurs personnels** est autorisée uniquement dans l'Espace Multimédia et pendant la durée de consultation.

**La connexion au réseau de l'Espace Multimédia du Transfo** pour accéder à internet est interdite avec les ordinateurs personnels, téléphones et tablettes.

## Pour une consultation dans de bonnes conditions



**L'usager doit avoir un comportement correct et respecter** le calme nécessaire à la tranquillité des autres usagers de l'espace.



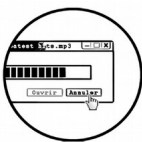
**Les téléphones portables doivent être éteints** ou mis en silencieux, il est également interdit de téléphoner ou de répondre à un appel à l'intérieur des locaux.



**Il est interdit de boire et manger** à proximité des ordinateurs.

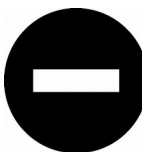


**Toute personne assise devant un ordinateur** est considérée comme utilisatrice. (2 personnes maximum par poste dans la limite des places assises disponibles)



**Vous ne pouvez pas télécharger** des fichiers soumis à des droits d'auteur (article L 335-2), quels que soient leur provenance :

- des films
- de la musique (mp3,...)
- des émissions / séries TV
- des logiciels payants



L'usager s'engage à se conformer à toutes les lois et réglementations locales, étatiques, nationales ou internationales lorsqu'il utilise ce service.

**L'usager s'engage à ne pas naviguer sur les sites :**

Au contenu manifestement illicite (contenu contraire à l'ordre public, la pédophilie, l'incitation à la haine raciale, la négation de crimes contre l'humanité, l'appel au meurtre, le proxénétisme et le trafic de stupéfiant, les atteintes à la sécurité nationale).

Au contenu sensible (la pornographie et tout contenu interdit aux mineurs notamment).